



Rabat, le 03 NOV 2023

DECISION N° 10/PASSI/2023

PORTANT QUALIFICATION DE LA SOCIETE DELOITTE MOROCCO CYBER CENTER
EN QUALITE DE PRESTATAIRE D'AUDIT DE LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION SENSIBLES

La Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information (Administration de la Défense Nationale),

- Vu la loi n° 05-20 relative à la cybersécurité promulguée par le Dahir n°1-20-69 du 4 hija 1441 (25 juillet 2020) ;
- Vu le décret n°2-21-406 du 4 hija 1442 (15 juillet 2021) pour l'application de la loi n° 05-20 relative à la cybersécurité, notamment ses articles premier, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 44 ;
- Vu le référentiel d'exigences relatif à la qualification des prestataires d'audit de la sécurité des systèmes d'information prévu à l'article 22 du décret précité ;
- Vu la demande de qualification présentée par la société **DELOITTE MOROCCO CYBER CENTER** ;
- Vu le rapport d'évaluation de la société **DELOITTE MOROCCO CYBER CENTER**.

DECIDE :

Article premier

La société **DELOITTE MOROCCO CYBER CENTER**, dont le siège social est sis à Lot 58, Tour CFC - Bloc C, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} étage, quartier Casa Anfa est qualifiée en tant que prestataire d'audit de la sécurité des systèmes d'information sensibles de Classe B.

Article 2

Les domaines d'audit au titre desquels la société **DELOITTE MOROCCO CYBER CENTER** est qualifiée sont les suivants :

- Audit organisationnel et physique ;
- Audit d'architecture ;
- Audit de configuration ;
- Tests d'intrusion ;
- Audit du code source ;
- Audit des systèmes industriels.

Article 3

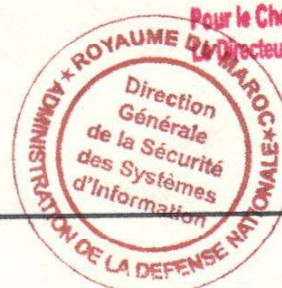
Des attestations, faisant référence à la présente décision de qualification, sont délivrées aux auditeurs ayant réussi les tests d'évaluation, indiquant leur rattachement à la société **DELOITTE MOROCCO CYBER CENTER**, ainsi que leurs domaines de qualification.

Article 4

La présente décision de qualification est valable jusqu'au 03/11/2026.

Administration de la Défense Nationale
Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information

Pour le Chef du Gouvernement et par Délégation
Le Directeur de la Stratégie & de la Réglementation



Signé : Saâd EL KHADIRI